

26 février 2024

Présentation à la PLATEFORME
du Réseau Seniors

/01



Politique cantonale des seniors



Thierry Apothéloz – Conseiller d'Etat
Département de la cohésion sociale | 2024

/02

Contexte général

Le vieillissement programmé de la population est entré dans sa phase d'accélération, qui va se poursuivre jusqu'en 2060/2070

D'ici 2040, à Genève :

- La proportion de personnes en âge AVS représentera environ 25% de la population (contre 16% en 2023)
- Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus aura doublé

Traditionnellement, la question de la révolution démographique n'a été traitée que sous l'angle **sanitaire** (besoin accru en soins onéreux) et son corollaire **financier** (coûts de la santé, impact sur le financement des assurances sociales avec en outre la baisse du nombre d'actifs, etc.)

- Or, le vieillissement est une thématique transversale qui touche tous les secteurs de l'action publique (cohésion sociale, aménagement, logement, mobilité, formation professionnelle, sécurité, etc.)

Département de la cohésion sociale | 2024

/03

Orientation politique

Département de la cohésion sociale | 2024

Les enjeux liés au vieillissement de la population ont été identifiés comme un défi majeur pour la législature 2023-2028

- Dès le 1er janvier 2023: entrée en vigueur du règlement d'application de la LRT-Seniors, donnant de vastes prerogatives/responsabilités aux communes dans l'action de proximité à destination des seniors
- Discours de Saint-Pierre (31 mai 2023): "En 2040, à Genève, les résidents de plus de 65 ans représenteront une personne sur quatre. Lutter contre l'isolement, créer des espaces de socialisation, renforcer la politique des proches aidants: autant de perspectives voulues par notre Conseil pour affronter les enjeux du vieillissement de la population."
- Création du "service cantonal des seniors et de la proche aide" (SESPA) rattaché au DCS dès le 1er juin 2023
- Inscription de la thématique du vieillissement dans le programme de législature du Conseil d'Etat :

2.7. Le Conseil d'Etat assure efficacement la transition démographique en mettant en place un système de soutien systémique pour les personnes âgées, tout en anticipant et en atténuant les effets du vieillissement de la population.

Feuille de route du DCS (06.02.2024)

/04

03 Seniors & proche aide

Le département de la cohésion sociale fait des enjeux du vieillissement de la population une priorité. Les défis à relever sont de pouvoir assurer une prise en charge santé-sociale et un maintien à domicile de qualité, promouvoir et garantir une cohésion forte entre les générations ainsi que de valoriser l'entraide et la proximité.

Instaurer une politique des seniors innovante et transversale

Plan cantonal du vieillissement

- Un « plan cantonal du vieillissement 2040 » est élaboré avec les partenaires institutionnels et associatifs. Ce processus est appuyé par la mise en œuvre d'un panel des seniors, qui permet de recueillir les avis et les besoins des personnes concernées et de déterminer les actions à mener pour organiser un réseau santé-social efficient, utile et cohérent.

Information et lutte contre le non-recours

- Des mesures d'informations spécifiques aux futurs seniors se développent pour que ce public sache à quelles prestations sociales il peut prétendre et à qui s'adresser pour les obtenir.

Collaboration avec les communes

- Avec la collaboration des communes, les initiatives innovantes sont encouragées par le biais d'appels à projets.

Renforcer la place et la citoyenneté des seniors dans la Cité

Promotion de la santé

- La promotion de la santé et la prévention, ainsi que l'accès au sport et à la culture sont encouragés pour éviter l'isolement des aînés.

Animation socioculturelle

- L'animation socioculturelle et l'accompagnement des seniors dans leur projet de vie sont repensés. Les établissements médico-sociaux ainsi que les foyers de jour et de nuit sont valorisés.

Améliorer la qualité de vie à domicile

Adaptation des logements

- Un fonds de rénovation et d'adaptation des logements est instauré pour adapter ces derniers aux enjeux du vieillissement de la population.

Vivre ensemble

- Les liens sociaux sont renforcés par l'activation des partenaires de proximité (commerces, concierges, voisins solidaires, habitats intergénérationnels).

Valoriser les personnes proches aidantes

Un cap pour l'action

- Un plan d'action cantonal de législature est réalisé pour prioriser les axes de développement de la thématique des personnes proches aidantes.

Soutien et information

- Un Bureau de la proche aide est ouvert. Il permet d'informer et de soutenir les personnes proches aidantes de tous les âges et de proposer des offres de répit.

Valorisation des proches aidants

- Le statut des personnes proches aidantes est reconnu afin que leur engagement quotidien soit valorisé.



7

Objectifs généraux

/05

1.

Construire **avec tous les partenaires** (canton, communes, associations, population concernée) une politique des seniors qui permette d'assurer des conditions de vie dignes et des prestations adaptées dans tous les domaines concernés par les enjeux du vieillissement et pour chaque étape de la vie des seniors

2.

Garantir que la thématique du vieillissement soit à terme incluse **dans l'élaboration et la mise en œuvre de toutes les politiques publiques**

3.

Inscrire pleinement les Seniors dans la société et **leur offrir une place qui tienne compte de de leurs besoins autant que de leur expérience**

Priorités

- **Lutter contre toutes les formes d'isolement et de discrimination des Seniors**
- **Renforcer l'accompagnement et le soutien du parcours de vie et ses transitions**
- **Adapter l'environnement et l'accès pour le bâti, les espaces publics et privés et les lieux de vie aux contraintes du vieillissement**
- **Développer les prestations qui préviennent et/ou prennent en charge la vulnérabilité, la fragilisation et les ruptures**
- **Amplifier les solidarités de proximité et les relations intergénérationnelles afin de consolider la cohésion sociale**
- **Garantir la participation citoyenne et l'inclusion pleine et entière des Seniors dans la société**

Département de la cohésion sociale | 2024

Projets et réalisations

/06

En cours...

- ✓ Groupe de travail interdépartemental sur les enjeux du vieillissement (interne)
- ✓ Panel des Seniors
- ✓ Mandat EPFL/HUG (GIRAPH) - inégalités chez les Seniors à Genève
- ✓ Mandat à un architecte-expert - transformations des logements
- ✓ Léman Bleu - co-financement des émissions "Demain" spécialement dédiées à la thématique des seniors
- ✓ Bureau d'information sociale (BIS) - guichet spécifique seniors (Pro Senectute) - ajout prochain d'une permanence du SAM et du SPC

En projet...

- Courrier systématique de préparation à la retraite envoyé chaque année aux futurs néo-retraités (lutte contre le non-recours + information sociale)
- Appel à projets (2025) - lutte contre l'isolement et projets intergénérationnels
- Mandat "API" - collaboration avec Pro Senectute
- Enquête sur les proches-aidants (conciliation)
- Feuille de route / projet institutionnel "Proche-aidance"

Département de la cohésion sociale | 2024

/07

Éléments de réponses
aux priorités de la
Plateforme

- ✓ Rendre obligatoire la consultation de représentant·e·s seniors, notamment par le biais de la PLATEFORME du réseau seniors Genève
 - ✓ Développer des outils qui permettent la transversalité entre le domaine de la santé et du social
 - ✓ Appréhender les politiques publiques par le prisme de problématiques transversales comme « Genève 2050 », l'intégration des étrangers ou la prévention et promotion de la santé. Quelques exemples de problématiques transversales qui permettraient de favoriser des politiques « seniors » : le climat, l'aménagement et la mobilité, les espaces communautaires, la communication ou encore la précarité.
 - ✓ L'État assure le rôle de catalyseur : donner les impulsions, le cadre commun, la transversalité des politiques publiques, coordonner tout en respectant l'autonomie des acteurs..
- ⇒ En cours (GTIV + Panel + Processus participatif)
- ✓ Avoir systématiquement une alternative analogique efficiente parallèle à la voie numérique.
- ⇒ Garantie institutionnelle
- ✓ Créer un fond cantonal d'aide financière pour l'adaptation des logements existants et leur accès dans le but de favoriser le maintien à domicile jusqu'en fin de vie.
- ⇒ En cours (mandat prospectif architecte-expert)
- ✓ Informer dès la préparation à la retraite et tout au long de la retraite, sur les prestations individuelles existantes, en instaurant un concept de présentation interinstitutionnelle.
- ⇒ En cours (projet "courrier aux pré-retraités)
- ✓ Automatiser l'accès aux prestations sociales (AVS, prestations complémentaires, etc.)
- ⇒ Impossibilité juridique



Merci de votre attention

Vos questions sont les bienvenues !

Département de la cohésion sociale | 2024

